

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 7 juin 2013

En préambule, nous avons dénoncé le refus de la DG de lever tous les blocages du mouvement de mutation de la catégorie B. Cela est **inadmissible** pour les collègues attendant une mutation et pour les collègues qui subissent des vacances d'emplois dans les différents sites.

La direction locale (DL) nous a répondu qu'elle relançait régulièrement la DG sur la situation du département.

1) EVOLUTION DES POSTES DE TRAVAIL ET APPLICATIONS INFORMATIQUES

La direction s'engage à **renouveler les 288 micros âgés de 7 ans et plus** affectés à un agent. Elle souhaite lisser le remplacement des micros pour que la charge budgétaire soit absorbable sans que le parc ne soit pas supérieur à 7 ans.

Toujours sous windows XP, si la suite Open Office 3.1.1 est devenue la version bureautique de référence, la suite Microsoft Office 97 continue d'être utilisée dans les faits.

La DL souhaite orienter sa politique vers la suppression maximale des **imprimantes** individuelles au profit des PNR. La note et le projet de la direction vont être reçus par les responsables d'unité qui donneront leur avis et feront éventuellement des contre-propositions.

S'agissant des **imprimantes individuelles**, la direction différencie celles partagées entre plusieurs personnes (mises en réseau), qui sont acceptables, et celles purement individuelles qui devraient disparaître.

Les élus FO DGFIP se sont fait préciser 2 points : les imprimantes individuelles en réseau sont renouvelables, comme leurs consommables, en cas de panne ; les imprimantes purement individuelles seront supprimées au fur et à mesure de la fin des stocks de consommables.

FO-DGFIP a fait remarquer que certains micros ne sont pas remplacés par des micros neufs mais par du matériel ayant fait l'objet d'une « révision »...sont-ils alors considérés comme « neuf » ? Normalement pas.

En ce qui concerne les problèmes de flux ou bandes passantes, **FO-DGFIP** a observé qu'ils ne sont pas toujours assez puissants pour effectuer un travail performant et sans lenteurs.

Suite à la question des élus FO, la DL a affirmé qu'elle répondrait à toute demande d'**écrans** adaptés à vos spécificités (22 ") et même de doubles écrans lorsque cela est nécessaire. Pour améliorer votre poste de travail n'hésitez pas à demander à la direction.

2) CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

La direction a présenté le tableau de bord de veille sociale (TBVS) et le DUERP (risques professionnels) qui apparaissent pour elle comme un outil performant de protection de l'agent et d'amélioration de sa situation.

Si la DL a bien relayé dans sa fiche d'analyse l'augmentation des situations de souffrance au travail, l'accroissement de la situations d'asphyxie des services et le sentiment de démotivation de certains collègues, **les élus FO** ont mis en avant deux indicateurs oubliés par la direction alors qu'ils sont également significatifs de l'explosion de la charge de travail : le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en CET (+70% en 1 an) et le nombre d'écêtements des HV (+60%).

Ces outils ont le mérite d'exister mais ne peuvent avoir d'influence sur la détérioration des conditions de travail . Cette dernière trouvant pour l'essentiel son origine dans la diminution des emplois, une seule solution : CREER DES EMPLOIS A LA DGFIP !

3) REGLE D'AFFECTATION DES AGENTS C FILIERE FISCALE AU MOUVEMENT LOCAL

La règle locale d'affectation d'un agent sur compensation de temps partiel est supprimée à compter du mouvement du 1^{er} sept 2013. Les vacances de temps partiels seront désormais gérées par l'affectation d'agent sans affectation. Bien entendu, les agents déjà nommés dans ces circonstances conserveront leur poste actuel.

4) Les SIP et SIE Strasbourg Neudorf deviennent SIP et le SIE Strasbourg Sud pour harmoniser l'appellation géographique des 3 SIP et SIE au 35 avenue des Vosges. Cette dénomination Sud évitera la confusion des usagers associant encore les deux services au quartier de Strasbourg Neudorf. Avis favorable des élus FO.

5) VIDEO SURVEILLANCE A LA TRESORERIE DE STRASBOURG AMENDES

La Trésorerie de Strasbourg Amendes disposera de 3 caméras extérieures et de 2 caméras intérieures. Les agents seront informés de la mise en fonction. Des affichettes seront apposées aux entrées et en différents endroits des espaces d'accueil pour informer le public du dispositif de vidéo surveillance. Compte tenu des problèmes de sécurité de cette catégorie de trésorerie, les élus FO-DGFIP ont voté pour.

6) BILAN BUDGETAIRE 2013

Pour mémoire, la dotation globale 2013 est (encore) en baisse par rapport à celle de 2012.

La DL a décidé de renforcer la centralisation de l'affranchissement et la réduction des dépenses passant par le retrait progressif des imprimantes individuelles et l'installation de PNR.

Elle prolonge également la politique de la mutualisation des marchés publics et d'économies locales.

En raison du report de paiement de 242 000 euros en fin de gestion 2012 et dans l'attente du montant des crédits exceptionnels fin 2013, **il existe toujours un risque d'être en cessation de paiement en fin d'année !**


7) ACTUALITE IMMOBILIERE

- 35 Vosges : les salles de formations sont installées au 3^{ème} étage depuis le 29 avril. La DL attend les retours des 1^{ères} semaines d'utilisation. Il apparaît que certaines modifications devront encore être effectuées pour une utilisation plus fonctionnelle des lieux (câblage, aspect phonique, luminaire...). Une visite du CHS-CT aura lieu le 19 juin.
- Illkirch : toujours de mauvaises surprises, la mise en position été de la climatisation a engendré des problèmes d'étanchéité, dont une à l'accueil.
- Picquart : suite à l'accord budgétaire préfectoral, les compresseurs vont pouvoir être achetés. L'intervention devrait être maintenant rapide...!
- Domaines : **Les élus FO DGFIP sont intervenus** sur l'informatique (bande passante/réseau, écrans, full internet, imprimantes), l'installation immobilière, le mobilier (bureaux, chaises). Voir notre compte-rendu particulier sur notre site web local. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 5 juin ; le début des travaux devrait avoir lieu en août pour une installation à la DRFIP en décembre.

8) POINTS DIVERS

Stage obligatoire déontologie et protection de l'agent : FO-DGFIP regrette la disproportion entre la partie déontologie (2/3) et la protection de l'agent (1/3). La direction a présenté ce stage national comme devant être pédagogique. Or les agents ayant participé à ce stage ont pu constater l'utilisation répétitive du terme sanction, sous toutes ces formes.

Vos élus: José-Luis PEREIRA – Martine WISNIEWSKI – Thierry Hausser – Virginie BRACHET

Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr		BULLETIN D'ADHESION	
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/ site national : www.fo-dgfip.fr/		à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
		NOM : PRENOM :	
		GRADE : Echelon : Indice :	
		AFFECTATION :	
		déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
		Fait à : le	
		(signature)	
		→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant	
		Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25	